Crésus Facturation





# **Crésus Facturation**



### 16.7 - Option – Commerciaux

- 16.7.1 Installation et mise à jour
- 16.7.2 Les réglages
- 16.7.3 Les factures
- 16.7.4 Les rapports



### 16.7 - Option – Commerciaux

L'option Commerciaux ajoute à Crésus Facturation la gestion des commissions à verser aux commerciaux sur leurs affaires.

Chaque vente peut se voir attribuée à un vendeur. Ce dernier sera rémunéré selon un pourcentage, défini pour chaque vendeur et selon les réglages effectués.



## 16.7.1 - Installation et mise à jour

### **Installer sous Windows**

L'activation de cette extension ne peut se faire que par un spécialiste Crésus.

Elle se fait par une intervention à distance, couplée avec une explication sur les réglages et l'utilisation.

Contrairement aux autres extensions liées à une licence d'utilisation, l'extension Commerciaux est liée à un fichier particulier. Si vous créez un autre fichier de facturation, vous devrez acquérir une nouvelle fois cette extension.

#### Installer sous Mac

Le processus d'activation est exactement le même que pour la version Windows.

#### Mises à jour

Aucune mise à jour n'est à effectuer pour cette extension. Les éventuelles corrections ou améliorations se feront automatiquement lors de la mise à jour de Crésus Facturation.



### 16.7.2 - Les réglages

#### Réglages de base - La saisie des commerciaux

La configuration des commerciaux et des paramètres de commissionnement est accessible depuis les *Réglages généraux*, base des *Clients*, onglet *Clients*, par le bouton *Gérer des commerciaux*.

La première fenêtre permet la saisie des commerciaux (maximum 18), soit par leur nom, soit par toute combinaison de caractères, minimum 3 caractères :

Gestion des commerciaux	×
Indiquez jusqu'à 9 codes de commerciaux (min. 3 caractères) :	
Code 1 Dupont	
Code 2 Legrand	
Code 3	
OK Ann	uler

Vous devez ensuite indiquer quel est le pourcentage de commission à accorder à chacun :



Gérer les commerciaux	×
Indiquez le pourcentage à appliquer pour chaque commercial :	
Pourcentage pour Dupont 5 Pourcentage pour Legrand 0.00	
OK Annuk	er

Vous devez ensuite indiquer quelles sont les bases de calcul des commissions (attention, les réglages doivent correspondre au contrat conclu avec les vendeurs).

Ces réglages sont valables pour tous les commerciaux, il n'est pas possible de les modifier d'un vendeur à l'autre.

Gérer les commerciaux	×
Réglages de calcul pour le chiffre d'affaire des commerciaux.	
<ul> <li>Selon les montants facturés à date de facture</li> <li>Selon les encaissements, à date d'encaissement (au prorata selon les articles)</li> <li>Seulement les articles et prestations indiqués "Pour commercial"</li> </ul>	
Montants facturés ou encaissés	
HT ~	
OK Annuler	

- Vous pouvez verser une commission sur les articles facturés, ou sur les montants réellement encaissés.
- Vous pouvez ne verser une commission que sur certains articles, spécifiquement indiqués comme tels, ou sur tous les articles vendus par ce commercial.
- Vous pouvez verser une commission sur les ventes HT ou TTC.

Nous préconisons de verser une commission sur les ventes HT, car il ne serait pas logique de verser une commission sur la TVA qui sera versée à l'AFC, en cas de calcul sur une base TTC.



Une fois la saisie terminée, l'écran de réglage récapitule les vendeurs et le taux de commission applicable à chacun :

Gérer des commerciaux	
1: Dupont	5.00 %
2: Legrand	8.00 %

### Les réglages des articles

Une case à cocher supplémentaire est disponible dans chaque article :



Si vous avez coché dans les réglages Seulement les articles et prestations indiqués « pour commercial », elle permet de ne prendre en compte que ces articles pour le calcul des commissions. Les articles non cochés ne seront pas pris en compte.

A droite de cette coche se trouve un bouton

### Extrait "pour commercial"

qui vous permet d'extraire dans la liste de gauche toutes les fiches ayant cette coche.

### Les réglages des clients

Dans la fiche client, une liste déroulante permet d'assigner un commercial à un client, afin que le chiffre d'affaires de ce client génère une commission pour le vendeur associé.

Internet				
Né(e) le	•	Commercial		-
Commentaire			Dupont Legrand	





### 16.7.3 - Les factures

Lorsque vous créez une facture pour un client, le commercial saisi dans la fiche du client est automatiquement repris dans la facture, sous l'onglet Résumé.

Il vous est tout à fait possible, si la vente a été faite par un autre commercial, de modifier le vendeur par défaut.



Si certains articles seulement donnent lieu à une commission, rien n'indiquera dans le détail de la facture lesquels seront pris en compte.

Si vous souhaitez générer une commission sur une vente, vous devez obligatoirement utiliser un article défini dans la base des Articles, même s'il s'agit d'un article générique avec une définition du style « Texte à saisir ». C'est le seul moyen d'indiquer au logiciel quel article doit être pris en compte. Toute ligne de facture saisie sans numéro d'article ne sera pas prise en compte pour le calcul des commissions.



### 16.7.4 - Les rapports

Afin d'établir le montant dû à chaque commercial, vous créez un rapport dans la base des Clients, bouton *Rapports et états* du volet latéral, bouton *Rapports pour commerciaux*.

Rapports pour commerciaux		×
Selon les réglages,		
traite les factures à la date de factur et présente le chiffre d'affaire pour le en prenant les montants hors taxe (s	e es article sans fra	es indiqués comme "Commerciaux" seulement. is de port et emballage)
Indiquez		
la période à traiter, date de début		et de fin
01.01.2017		31.12.2017
Pour un seul commercial		
<ul> <li>Montrer, exporter</li> <li>Visualiser avant impression</li> <li>Imprimer</li> <li>Produire un fichier PDF</li> </ul>		
Dates détaillées		OK Annuler

Le haut de la fenêtre rappelle les réglages effectués.

Indiquez ensuite la période à traiter. En fonction de vos réglages, ces dates seront celles des factures ou celles des encaissements.

Vous pouvez effectuer un certain nombre de réglages avec l'option *Montrer, exporter*, sinon vous pouvez passer aux autres options pour établir le relevé des commissions dues à chaque vendeur :

Commerciaux, du 01.01.2017 au 31.12.2017 Genève, le 11 octobre 201						Genève, le 11 octobre 2017	
Commercial	Facturé le	Nº Fact.	Client	Nº Art.	Art C om m	HT CHF	Com CHF %
Dupont	10.10.17	1005	DÉ HALICOT Séraphin	1000	Articleà vendre (avec commission)	500.00	25.00
Sous-total						500.00	25.00
Legrand	10.10.17	1004	DÉ HALICOT Séraphin	1000	Articleà vendre (avec commission)	200.00	10.00
Sous-total						200.00	10.00
Total						700.00	35.00

Dans cette illustration, les réglages utilisés sont :

• les vendeurs sont commissionnés sur la base des factures.



- sur les montants HT des ventes.
- uniquement sur les articles désignés comme donnant droit à une commission.

L'aspect de la statistique ou les chiffres qui y figurent pourront être complètement différents en fonction de vos propres réglages.

Vous pouvez établir le relevé pour tous les commerciaux (par défaut), ou ne choisir qu'un seul vendeur pour faire un relevé individuel, à joindre par exemple à une fiche de salaire :

Pour un seul commercial Indiquez le commercial désiré			
Dupont 🗸			
Dupont	-		
Legrand			
• Visualiser avant impression			